2007-02440/

Express

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE

N° 3 – 11 mai 2001
Archives

Semaine québécoise des familles du 14 au 20 mai 2001

DE LA PLACE POUR LA FAMILLE!

Faire de la place pour la famille, c'est le défi lancé au milieu scolaire et aux municipalités à l'occasion de la Semaine québécoise des familles qui se déroulera du 14 au 20 mai 2001.

Pour les municipalités, ce sont les politiques municipales qui s'adressent à la famille.

L'ACTION MUNICIPALE POUR LES FAMILLES, C'EST...

...accomplir des actions qui produiront un effet sur l'entité familiale;

...poser des gestes qui s'adressent à l'entité familiale en elle-même de telle sorte que les gestes posés pourront avoir une influence réelle sur le mieux-être d'une famille;

...instaurer une politique municipale s'adressant à la famille et déterminer un plan d'action;

...maintenir une cohérence et une permanence dans les orientations visant les familles;

...réaliser un plan d'action qui reflète concrètement les engagements de la municipalité en matière familiale.

Le dynamisme des municipalités est grand. Il s'exprime principalement par :

- la nomination des responsables des questions familiales;
- la formation, au sein de la municipalité, d'un comité qui se préoccupe des besoins des familles;
- l'adoption d'une politique municipale qui s'adresse à la famille;
- la proclamation de la Semaine québécoise des familles;
- la présentation de candidatures aux Prix de la famille;
- la tenue de rencontres locales et régionales.

LA MUNICIPALITÉ : UN CATALYSEUR

À l'intérieur de son champ de compétence, la municipalité peut contribuer à améliorer le milieu de vie des familles de son territoire. Grâce à l'engagement des personnes élues et des employées et employés municipaux, elle devient le catalyseur de la réflexion et de l'action des partenaires de la communauté et des familles.

SAVIEZ-VOUS QUE...

...l'habitation, la sécurité, l'urbanisme, les services de garde à l'enfance, le loisir et la culture, la santé, les transports, l'administration municipale et le soutien aux organismes communautaires et familiaux relèvent de la municipalité quand ils concernent la famille;

...plus de 280 municipalités ont nommé un responsable des questions familiales. Ces municipalités comprennent 75 % de la population du Québec;

...la première politique municipale s'adressant à la famille a été adoptée en 1989 à Brossard;

...des politiques concernant la famille ont été adoptées par des municipalités de toutes tailles et à travers tout le Québec;

...le Carrefour Action municipale et familles, comité permanent de la Fédération des unions de familles, est le lieu de rencontres et d'échanges que se sont donné les municipalités pour assurer le développement du secteur familial.

Que fait votre municipalité pour les familles?

- Votre municipalité organise-t-elle des activités de promotion de la famille?
- Votre municipalité entreprend-elle des actions en concertation avec le milieu?
- Votre municipalité contribue-t-elle au soutien des organismes communautaires œuvrant auprès des familles?
- Votre municipalité a-t-elle désigné un conseiller ou une conseillère responsable des questions familiales?
- Votre municipalité a-t-elle une commission ou un comité qui se préoccupe du mieux-être des familles?
- Votre municipalité s'est-elle dotée d'une politique municipale qui s'adresse à la famille?

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs de ces questions, vous pouvez affirmer que votre municipalité est déjà engagée dans l'action municipale en faveur des familles.

Le Carrefour Action municipale et familles et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole

Le Carrefour Action municipale et familles est un lieu privilégié de réflexion et de concertation sur tous les sujets concernant l'action des municipalités en vue d'un mieux-être des familles.

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole est partenaire du Carrefour. À ce titre, il participe aux rencontres du comité aviseur du Carrefour où sont également représentés l'UMQ, la FQM, des municipalités, la Fédération des unions de familles et le ministère de la Famille et de l'Enfance.

Le Ministère contribue également à l'organisation du Colloque annuel du Carrefour Action municipale et familles qui se déroulera cette année à Sept-Îles, du 8 au 10 juin prochain. Le thème du colloque, *Familles et Partenariat pour la Prospérité*, donne un avant-goût du contenu des ateliers qui s'y dérouleront.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez joindre :

Le Carrefour Action municipale et familles
Téléphone : (450) 466-2538
Télécopieur : (450) 466-4196
Courriel : fumamil@cam.org

ou

Valérie Bordeleau
La Corporation touristique de Sept-Îles
Téléphone : 1 888 880-1238

Publication

Production
Affaires publiques et Communications
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Source
Comité de la Semaine québécoise des familles

C.P. 83
Tour de la Place-Victoria
Bureau 3.10
Montréal (Québec) H4Z 1B7

Site Web
mamm.gouv.qc.ca

(418) 691-2019